



République Française  
Liberté Egalité Fraternité

Département du Pas de Calais  
Arrondissement de Lens  
Canton de Hénin-Beaumont 2  
Commune de Drocourt

**ARRÊTE DU MAIRE  
N° 2025 - 015**

**TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Le Maire de Drocourt,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération n° 2023-044 en date du portant 09 Octobre 2023 détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique en date du 27 Juin 2023 ;

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 09 Juillet 2024 après avis du comité social territorial en date du 10 Juin 2024,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 -** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

**Avancement au grade de : Rédacteur Principal Territorial de 2<sup>ème</sup> classe après examen**

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
<b>VANSTEENKISTE Laura</b>	<b>REDACTEUR TERRITORIAL</b>	<b>01/01/2025</b>

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

**ARTICLE 2** - Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion du Pas-de-Calais** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

**ARTICLE 3** - Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Drocourt, le 16 Janvier 2025

Le Maire

Czerwinski Bernard

